



**Le conseil d'administration de l'Association Vence Pays Dogon se compose de :**  
Florence Hug (présidente), Chantal Péréon (secrétaire), Annie Sylla (trésorière), Jacques Doyon (trésorier adjoint), Martine Bellanger (secrétaire adjointe), Gassim Sylla, Hélène Gadd, André et Jacqueline Lebreton, Nicole Doyon et Thierry Hug (webmaster).

## Vie de l'association

**S**outenir les habitants du Pays Dogon (Mali) et préserver leur culture, tel est l'objectif de l'association Vence Pays Dogon, fidèle depuis sa création à une approche de solidarité directe, humaine et durable. Implantée à Vence, l'association intervient dans les villages de la commune de Sangha, regroupant 61 hameaux sur le plateau et la falaise Dogon au cœur du Pays Dogon, région inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Notre relais local, Aly Dolo, assure un lien constant avec les villageois et contribue activement au pilotage des projets.

**N**otre action s'inscrit dans une dynamique de partenariat direct avec les villageois, sur la base des besoins exprimés localement. Le relais de l'association est assuré par M. Aly Dolo, mandataire local et acteur clé de la continuité de nos projets. Aly, qui entreprend actuellement des études doctorales en Économie du Développement en France, a vu son parcours académique en partie soutenu par l'association.

Depuis mars 2025, l'association Vence Pays Dogon a poursuivi ses actions dans une dynamique de continuité, tout en renforçant la cohérence de ses interventions autour de deux axes structurants : l'accès aux ressources essentielles, notamment l'eau, et le soutien à l'éducation. Au printemps 2025, plusieurs décisions importantes ont été prises lors du conseil d'administration du 14 mars. Après étude des demandes locales, l'association a fait le choix de concentrer ses moyens sur des actions à fort impact direct. Ainsi, les travaux de surcreusement de marigots dans les villages de Bongo, Diamini Nah et Gogoly ont été validés pour un montant global de 3.500 €, afin de soutenir durablement les activités agricoles locales face aux contraintes climatiques. En revanche, le projet de barrage à Diamini Goura, bien que pertinent, n'a pas été retenu en raison de son coût trop élevé, illustrant la nécessité d'arbitrages rigoureux dans un contexte de ressources limitées. Ces décisions ont été suivies d'une mise en œuvre rapide. Dès le mois de mars 2025, les fonds ont été transférés et les travaux engagés. Ceux-ci ont effectivement débuté mais ont été temporairement interrompus par l'arrivée précoce de la saison des pluies, leur reprise étant prévue l'année suivante. Cette situation témoigne des contraintes structurelles liées aux temporalités climatiques locales, qui influencent fortement la conduite des projets.

### Remerciements

Cette année 74 % des recettes de l'association proviennent de dons et contributions partenaires. Votre engagement fidèle et votre générosité permettent de maintenir une aide efficace et ciblée auprès de nos partenaires du Pays Dogon. Plus que jamais, dans un contexte local fragile, chaque action compte. Nous poursuivrons en 2026 une démarche basée sur l'écoute, la responsabilité et la pérennité des projets.

*La présidente, Florence Hug*

**Siège de l'association :**  
16 avenue de la résistance  
06140 Vence

**Email :**  
[vencepaysdogon@gmail.com](mailto:vencepaysdogon@gmail.com)

**Tel : 06 11 29 38 09**

# Réalisations au Mali

Dans le domaine éducatif, une avancée significative a été réalisée avec la décision de financer l'installation de panneaux solaires au collège de Sangha. Initialement conditionnée à la reprise des études du soir, cette action a finalement été validée après concertation avec les acteurs locaux, traduisant une approche fondée sur le dialogue et la co-construction des projets. Le financement, d'un montant d'environ 1.500 €, a permis d'engager les travaux dès avril 2025. Bien que ceux-ci n'aient pas été entièrement finalisés avant les examens, ils constituent une étape déterminante pour améliorer les conditions d'apprentissage, notamment en permettant l'organisation de cours de soutien en soirée.

Parallèlement, l'association a poursuivi son engagement en faveur du collège de Sangha en orientant les ressources disponibles vers l'amélioration des conditions matérielles d'enseignement, notamment l'achat de fournitures et de manuels scolaires, et le suivi de l'utilisation des fonds sur place.

Sur le plan local, l'année 2025 a été particulièrement riche en actions de sensibilisation et de mobilisation. L'association a participé aux événements associatifs du territoire Vençois, notamment le forum des associations de Vence et la manifestation Villeneuve Africa, contribuant à faire connaître la culture dogon et à renforcer les liens avec le public. Ces événements ont également constitué des moments clés de collecte de fonds, notamment grâce à la vente d'objets artisanaux.

La soirée annuelle organisée en octobre 2025 a confirmé son rôle central dans la vie de l'association, tant sur le plan financier que convivial. Elle a permis de rassembler un large public autour du projet

associatif, tout en générant des ressources significatives. Toutefois, le bilan dressé en novembre a mis en évidence plusieurs axes d'amélioration, notamment en matière d'organisation logistique, de choix du lieu et de la date, témoignant d'une volonté constante d'amélioration.

En parallèle, l'association a poursuivi ses démarches de développement culturel, notamment à travers des projets d'exposition. Un dossier a été constitué pour une exposition à la Chapelle des Pénitents blancs, même si celui-ci n'a pas été retenu dans l'immédiat. D'autres pistes ont été explorées, illustrant une stratégie d'ancrage culturel sur le territoire.

Enfin, le début de l'année 2026 a été marqué par la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire, qui a permis de dresser un bilan global des actions menées et de réaffirmer les orientations de l'association. Avec 33 adhérents à jour de cotisation et un quorum largement atteint, cette assemblée a validé à l'unanimité les rapports moral et financier, confirmant la solidité du projet associatif et l'adhésion de ses membres.

L'ensemble de ces actions repose sur une articulation étroite entre initiatives locales au Mali et mobilisation des ressources en France, caractérisée par une nécessité de prioriser ses interventions, d'évaluer ses actions et d'inscrire ses projets dans une perspective de durabilité.



## Projets à Vence

Participation au **forum des associations vençaises** programmé le **samedi 12 septembre 2026**

Participation au festival « **VILLLENEUVE AFRICA** » programmé en **septembre 2026**

Exposition **espace Tosti à Villeneuve Loubet** en **octobre 2026**

Exposition / vente **Maison des associations à Vence** – en **juin 2026**

Soirée annuelle « **DOGON AU COEUR** » à Vence programmée le **samedi 7 novembre 2026**



# Vence Pays Dogon

Bulletin d'adhésion année 2026



QR - Code

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : ..... Mail : .....

Cotisation : simple adhérent : 35 euros

Couple : 45 euros

Don : .....

Ci-joint un chèque de : ..... à l'ordre de « Vence pays Dogon »

16 avenue de la résistance 06140 Vence